

# AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC ET LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES HYDROÉLECTROLYTIQUES

Programme DPC médecins : n° 14861500006  
Pr Jean-Philippe Haymann • Service d'explorations fonctionnelles multidisciplinaires • Hôpital Tenon

 Département Formation médicale continue



LA PRÉVALENCE DES ANOMALIES HYDROÉLECTROLYTIQUES DANS L'EXERCICE LIBÉRAL EST ASSEZ FRÉQUENTE ET CONSIDÉRÉE SOIT COMME NON INFORMATIVE, SOIT NÉCESSITANT UNE PRISE EN CHARGE EN MILIEU SPÉCIALISÉ.



## Contenu

La démarche de ce DPC est « une mise en situation » des praticiens à partir de cas cliniques réels sur la base de questionnaires. L'éclairage physiopathologique dans la démarche diagnostique permettra une amélioration des pratiques telles qu'un gain de temps, une rationalisation des coûts et une efficacité thérapeutique.

## Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

## Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 14861500006 « Améliorer le diagnostic et la prise en charge des troubles hydroélectrolytiques » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2016.

## Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- médecine générale (01)
- endocrinologie et métabolismes (42)
- gastroentérologie et hépatologie (08)
- néphrologie (35)
- pathologie cardio-vasculaire (03)
- médecine interne (09)
- gériatrie (34)
- pneumologie (13)
- dermatologie (05)

## Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC  
Boîte courrier 1520  
4 place Jussieu  
75252 Paris Cedex 05

- Contact  
Raïssa Joly : 01 44 27 68 42  
raissa-carine.joly@upmc.fr  
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81  
malika.saada@upmc.fr
- Fax : 01 44 27 69 22

## DURÉE

2 jours consécutifs en présentiel

## DATES

Jeudi 4 et vendredi 5 février 2016  
de 8 h 45 à 17 h 30

## LIEU DE LA FORMATION

Hôpital Pitié-Salpêtrière, 75013 Paris

## FINANCEMENT

- **Pour les libéraux :**  
ce DPC est financé par l'OGDPC et chaque participant inscrit au programme DPC percevra une indemnité de l'OGDPC d'un montant de 690 €.
- **Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers) :**  
le coût d'inscription est de 1 145 € à prendre en charge par l'OPCA ou l'employeur.

Nom : ..... Nom de naissance : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse professionnelle : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél prof : ..... Portable : ..... E-mail : .....

N° RPPS : ..... N° ADELI : ..... Spécialité : .....

Statut :  + de 50 % d'activité libérale  salarié/hospitalier  mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

- Je crée mon profil sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861500006 (Améliorer le diagnostic et la prise en charge des troubles hydroélectrolytiques)
- Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC - UPMC si j'habite en région hors Île-de-France)